Langue étrangère XI - Allemand **

UE 44

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	GHU31LG11
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 39 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH31ALL3 Allemand 3	39	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Autres connaissances ou compétences prérequises

Allemand 3

Matière des blocs précédents

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 3

Objectifs

Acquisition des 4 compétences appropriées à l'apprentissage des langues étrangère :\r\n- Compréhension à la lecture

- Compréhension à l'audition

- Expression écrite\r\n- Expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau B1 du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) approprié aux langues.

Contenu

Exercices de compréhension à l’audition et à la lecture.

Exercices d’expression écrite et orale, notamment en présentant un hôtel.

Vocabulaire Général et de l’allemand de l'hôtellerie.

Grammaire & exercices, syntaxe & exercices.

Divers aspects de la culture allemande.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 3

Méthode d’enseignement interactive nécessitant la présence assidue de l’étudiant au cours ainsi que sa participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l’enseignant.

Acquisition et intégration des savoirs de base de la langue.\r\nExercice de compréhension à l’audition et à la lecture.

Préparation individuelle ou en groupe d’expressions écrite et orale.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 3

À l’issue du cours de « ALLEMAND 3 », l’étudiant a :

- atteint un niveau linguistique B1 , selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues-identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e)

Expression orale :

-Prend part à une conversation:\r\n- échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel de la gestion hôtelière

- communique et interagit avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers de la gestion hôtelière\r\n- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)

S’exprime oralement en continu:

- s’exprime de manière simple et claire afin de raconter des expériences et des événements

- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets

- fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif à la gestion hôtelière et explique les points importants avec assez de précision\

- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle

- décrit les points essentiels d’un texte lu et exprime ses réactions

Expression écrite :

- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou liés à la gestion hôtelière

- écrit une lettre ou courriel professionnel courant.

Compréhension à l'audition :

- saisit les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers ou des sujets de la gestion hôtelière

- comprend l'essentiel d'un message audio ou audiovisuel sur des sujets d'intérêt personnel, professionnel ou lié à la gestion hôtelière, pour autant que ce message soit formulé de façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :

- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à l'univers professionnel de la gestion hôtelière

- identifie les points essentiels et la conclusion d'un paragraphe ou d'un texte

- comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Documents mis à diposition sur le E-campus	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Une partie de l'examen oral consiste en une présentation par groupe de deux. Le reste de l'examen se fait seul.e

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août

Ensemble de l'UE

Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'examen oral dure 20 minutes par étudiant·e.

Une partie de l'examen oral consiste en une présentation par groupe de deux. Le reste de l'examen se fait seul.e. Si la présentation a été réussie durant la session de juin, la note sera reportée.